



Mesure 36-3-4 Aménagements routiers et paysagers de l'espace rue pour le prolongement de la ligne de trolleybus entre Les Communaux d'Ambilly et la gare d'Annemasse	Coût : 13.6 MCHF Partie F : 5 M€ Partie CH : 7.1 MCHF
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="172 461 794 824"> </div> <div data-bbox="858 434 1417 837"> </div> </div> <p>Schéma d'organisation TP, Echelle de l'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait (source : schéma d'agglomération 2)</p> <p>Plan de situation (source : Etat de Genève)</p>	
Orientation stratégique de la mesure OS6: Desserte (TP et TIM) et structuration des quartiers urbains	Type ARE (1ère génération) TP_route
Description de la mesure : Cette mesure s'inscrit dans la continuité de la mesure 36-3-7 de création d'une ligne TP d'accès au PEM d'Annemasse et d'une liaison modes doux entre le quartier de l'Etoile et la gare d'Annemasse. Elle consiste à faire monter en qualité d'offre la ligne TP créée parallèlement à la création du quartier MICA et la densification prévue sur ce site. Il s'agit de créer un système type BHNS : trolleybus priorisé dans les secteurs les plus difficiles, avec arrêts qualitatifs (système d'information voyageurs), priorités aux carrefours, etc.	
Instances concernées (en gras, instance pilote) : Annemasse Agglo / Canton de Genève / Communes	
Priorité : <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C Argumentaire : Cette mesure permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité et de la capacité du système TP entre Genève et la gare CEVA d'Annemasse par les quartiers de Mon Idée/ Etoile. (CE1)	
Échéancier de réalisation : Début des travaux entre 2019 et 2022	